

VIVONS LE GRAND-LEMPES

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#186 - Avril 2023]

Habiter et vivre Le Grand-Lemps

Finances

Démocratie participative

Patrimoine



L'Édito



Ce début d'année 2023 est marqué par l'ouverture d'un nouveau service public qui est la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports. Ce nouveau service permet de créer du passage sur la commune et ainsi de mieux la faire connaître. C'est un atout indiscutable de notoriété.

Le premier conseil municipal des enfants s'est tenu en février. Je suis ravie que cette instance ait pu voir le

jour. C'est un réel plaisir d'échanger et de transmettre aux enfants nos valeurs républicaines et tout ce qui fait la vie de notre commune. Les jeunes élus sont intéressés et plein de curiosité !

Le dispositif des référents de quartiers va évoluer afin de mieux coller aux attentes des référents et de la municipalité. Ainsi à partir de 2023, des rencontres seront organisées par quartier entre élus, référents et habitants afin de renforcer le lien social. C'est un moment convivial qui permet d'échanger sur les spécificités de chaque quartier. N'hésitez à venir à notre rencontre, le café est offert !

Enfin, ce début d'année marque également la période de préparation budgétaire pour toutes les communes. Nul besoin de préciser que les dépenses de fonctionnement s'inscrivent dans un contexte budgétaire très très contraint !

De nombreuses dépenses accusent des hausses pharaoniques comme l'énergie bien sûr (+ 75 000€), une hausse des coûts du papier 38%, la hausse des coûts de la ouate +70%, des produits d'entretien +40% et plus généralement toutes les dépenses courantes. De plus nous devons faire face à un relèvement conséquent des taux d'un emprunt (de 1.11% à 3.63%) réalisé à taux révisable en 2018 (+19 000€ dans la prévision).

Malgré ces hausses on peut constater que la prévision d'augmentation des charges de fonctionnement se limite à +26 760 €.

Ce qui démontre bien l'effort conséquent qui a été consenti à tous les niveaux de dépenses, y compris au niveau des aides aux associations ou encore au CCAS. C'est par ce que l'effort est partagé par tous, qu'il sera moins douloureux.

Pour finir sur une note positive, nous aurons un beau premier semestre en termes de manifestations !

Nous fêterons le centenaire de la mort de Claude Terrasse, nous pourrons assister à la fête de la poésie ou encore à la boum des années 80. Bref, encore une fois, le Grand-Lemps bénéficie d'une offre culturelle diversifiée et multisectorielle !

Encore bravo et merci à toutes nos associations pour leurs nombreuses propositions de sortie !

Géraldine Bardin-Rabatel,
Le Maire

Le Sommaire

- 3 | Dossier finances
- 6 | Les actions municipales
- 14 | Dossier patrimoine
- 16 | La vie municipale
- 17 | Ça se passe sur la commune
- 21 | La Vie économique
- 23 | Vie culturelle
- 25 | Portrait d' élu
- 26 | CCBE
- 27 | La vie scolaire
- 28 | Vie associative
- 39 | État civil
- 40 | Le calendrier des festivités



Vivons Le Grand-Lemps n°8

du mois d'avril 2023

Directeur de publication :

Géraldine BARDIN-RABATEL,

maire du Grand-Lemps

Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.

Coordinatrice Mairie / Associations :

Raphaële Bernis

Maquette / Mise en page : www.oliviersalvaia.fr

Impression : Imprimerie Ruzzin

Distribution : Nath'com

Crédit photos : Archives, comité de rédaction,

associations, personnelles, Éric Selfstick DL.

Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Samedis impairs : 9h - 12h

Contact

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps

Email : mairie@legrandlemps.fr

Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

DOSSIER FINANCES

Budget primitif 2023

Lors de sa séance du 29 mars 2023, le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2022 de la commune.

Le Compte Administratif est le bilan financier de la commune : il retrace toutes les écritures comptables effectives en dépenses et en recettes (exécution budgétaire) et fournit les informations sur sa situation financière et patrimoniale.

Il doit être conforme au compte de la trésorerie, qui contrôle la légalité des écritures. Le trésorier retrace ces opérations dans le Compte de Gestion.

Depuis novembre 2022 et la restructuration des services du trésor public, les communes de la communauté de communes Bièvre Est bénéficient des services de Mme Torgue Dominique, conseillère aux décideurs locaux. Ses bureaux sont situés au siège de Bièvre Est. Elle intervient auprès des élus, pour des conseils fiscaux, budgétaires et de dématérialisation. Mme Torgue était notamment présente au conseil municipal du 29 mars 2023.

Elle a présenté au conseil les principaux indicateurs financiers ainsi que son analyse sur la situation financière de la commune :

■ Résultat comptable :

Il diminue de 111 612€ par rapport à 2021 soit moins 14,9 %, il reste ce-

pendant supérieur en euro par habitant à la moyenne départementale des communes de la strate (2 000 à 3 500 habitants).

■ Capacité d'autofinancement nette (caf nette)

Cet indicateur de gestion mesure, exercice après exercice, la capacité de la commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. Elle diminue de 38,1 %. Elle s'élevait à 302 620€ en 2021 contre seulement 187 295€ en 2022 soit 60€/par habitant contre 94€ pour la moyenne départementale.

Ces chiffres sont toutefois à relativiser : en effet, 2021 reste pour la commune une année exceptionnelle car sur les 5 dernières années c'est celle où la CAF a été la plus importante. 2022 est donc la 2^e année « la plus faste » après 2021.

■ Ratio de rigidité des charges structurelles

Il permet d'apprécier la proportion des charges obligatoires (personnel, contingents, participations et charges d'intérêts) par rapport aux produits de fonctionnement réels. Plus le ratio est élevé, plus la marge de manœuvre est faible.

Pour la commune ce ratio est très bon, stable et en dessous des moyennes.

■ Endettement

La commune a eu recours à l'emprunt en 2022 en fin d'année pour 650 000€. Elle n'y avait pas eu recours depuis 2018 (montant important, plus de 2 millions, dont des prêts relais remboursés depuis).

L'endettement de la commune en euros par habitant est supérieur à toutes les moyennes.

Au 31/12/2022, l'encours de la dette en euro par habitant est de 1 661€ contre 705€ pour la moyenne départementale.

Pour 2022 le compte administratif fait apparaître un excédent de 636 645,66 € en fonctionnement et de 1106 545,48 € en investissement.

Au final, la situation financière de la commune du Grand-Lemps est saine. Elle doit garder sa gestion rigoureuse et rester vigilante quant au recours à l'emprunt.

Le budget primitif 2023 est également validé lors de cette séance. Un débat d'orientation budgétaire préalable avait été organisé lors du conseil municipal du 7 mars 2023.

Vous trouverez ci-dessous les principales informations sur le budget 2023 :

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Impôts / taxes	1 751 978 €	1 713 665 €	1 854 602 €
Dotations, Subventions ou participations	665 000 €	661 595 €	709 491 €
Autres Recettes d'exploitation	329 400 €	280 872 €	359 450 €
Produits Exceptionnels	58 000 €	58 078 €	5 000 €
Total	2 804 378 €	2 714 210 €	2 928 543 €

Nb : le BP 2022 s'entend avec les décisions modificatives votées dans l'année

BP : budget prévisionnel

CA : compte administratif

Taux de réalisation du budget 2022 : 96.78 %



À retenir :

Pour 2023, la loi de finances a fixé à 7.1 % l'augmentation des bases d'imposition en raison de l'inflation. Cette disposition entraînant, à elle seule, une hausse significative de l'imposition, Madame le maire a proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux communaux, ce qui a été validé à l'unanimité. Maintien à 35 % pour le foncier bâti, 49.92% pour le foncier non bâti et 9.28% pour la taxe d'habitation

qui s'applique dorénavant aux résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Une projection prudente a été faite sur les autres recettes : taxes (droit de place, taxe sur l'électricité...), dotations et participation (DGF, péréquation et compensation...), recettes d'exploitation (périscolaire, concession cimetières, occupation domaine public, revenu des immeubles...).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Charges de gestion	859 800 €	805 131 €	903 010 €
Charges de personnel	872 000 €	870 589 €	865 000 €
Atténuation de produits	17 500 €	12 551 €	15 000 €
Autres charges	300 800 €	294 495 €	293 850 €
Charges financières	121 000 €	120 819 €	140 000 €
Charges exceptionnelles	15 100 €	13 633 €	1000 €
Total	2 186 200 €	2 117 218 €	2 217 860 €

Taux de réalisation du budget 2022 : **96.84 %**



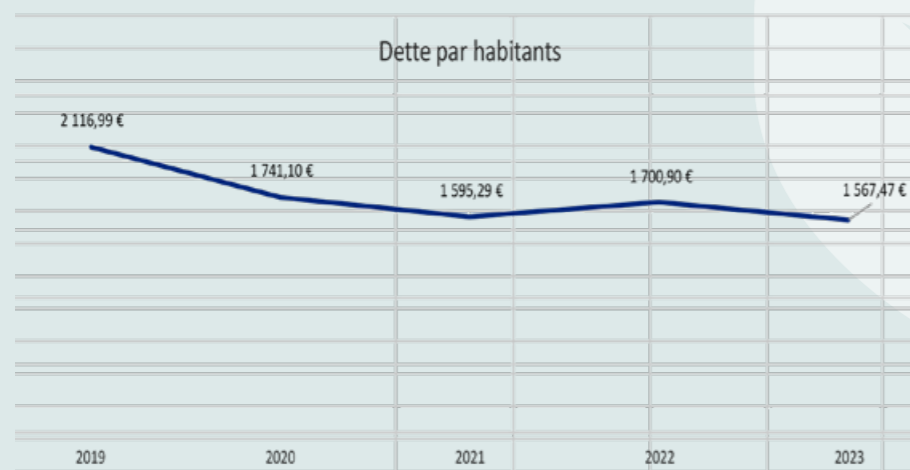
À retenir :

- Hausse contenue des charges de gestion (+ 43 210 €) malgré l'augmentation du coût de l'énergie (+ 75 000€)
- Grâce aux investissements réalisés et à venir, des services sont réinternalisés et des économies seront réalisées, notamment en balayage des voiries (5 500 €). L'acquisition du matériel informatique de la mairie et de l'école permettra l'économie de la location qui s'élevait à 15 000 euros par an. Un effort certain est également fait sur les locations de matériel – 6 000 euros.
- La réorganisation générale des services, et la bonne implication de tous les agents, permet le maintien de la masse salariale alors même que nous offrons un service public supplémentaire de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports. Elle permet également des économies en supprimant la prestation d'élagage qui s'élevait à 6 800 €/an.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre et exceptionnelles)

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Solde exécution de la section invest report	956 951,34 €	956 951,34 €	1 106 545,48 €
Virement de la section de fonctionnement	525 978,00 €		670 683,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	748 257,74 €	748 257,74 €	636 645,66 €
FCTVA et taxe d'aménagement	53 000,00 €	37 644,48 €	131 150,00 €
Subvention investissements	76 560,00 €	334 478,00 €	163 200,00 €
Emprunt + opération financière	650 700,00 €	650 690,00 €	700,00 €
Total	3011 447,08 €	2 728 021,56 €	2 708 924,14 €

Encours de la dette



À retenir :

- En 2022, le solde de la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la réhabilitation de l'école a été versé (191 418 €)
- De plus, la subvention FEDER (Fond Européen de Développement Régional) a été débloquée par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour 122 000 €
- Pour l'année 2023, sont attendues les subventions pour l'aire de jeux de 60 000€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 47 450€ du Département, ainsi que la subvention départementale pour le parking de 29 184 €.
- Pas de recours à l'emprunt pour cette année.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2022	CA 2022	BP 2023
Dépenses imprévues	20 000,00 €	-	-
Emprunt et dettes assimilées	490 700,00 €	490 381,52 €	430 700,00 €
Dotations fonds divers	3 000,00 €	-	-
Immobilisations incorporelles	110 654,00 €	73 715,59 €	109 955,00 €
Subventions d'équipement	45 000,00 €	-	53 382,00 €
Immobilisations corporelles	957 281,79 €	657 914,39 €	593 624,00 €
Immobilisations en cours	600 000,00 €	447 200,00 €	138 000,00 €
Opération ordre patrimoniale	16 800,00 €	16 800,00 €	6 000,00 €
Total	2243 435,79 €	1686 011,50 €	1331 661,00 €



À retenir :

Effort d'investissement important avec la concrétisation des projets lancés en 2021 et le lancement de nouvelles études et acquisitions (voir détails ci-après)

Les grandes orientations budgétaires en fonctionnement

- Maintien des dépenses d'entretien des bâtiments (nettoyage complet de l'intérieur du Beffroi, nettoyage du pont SNCF route de chartreuse) et des voiries (50 000 euros).
- Le dysfonctionnement du chauffage de l'école entraîne, encore cette année, des frais de réparation importants.
- Des subventions exceptionnelles ont été accordées aux associations ayant des événements majeurs cette année : le centenaire de la mort de Claude Terrasse, le congrès départemental des sapeurs-pompiers et les 35 ans du jumelage.

Les choix budgétaires en investissements

- Une étude de faisabilité a été commandée sur l'état des lieux et l'évolution des équipements sportifs sur la commune
- Après le remplacement des armoires électriques, l'effort de rénovation de l'éclairage public se poursuit avec le remplacement de 27 ballons fluos pour une économie de 2000€ par an après un retour sur investissement de 8 ans.
- Cette année, la commune va sortir du portage EPFL qui avait été mis en place en 2017 pour l'achat, la déconstruction et la dépollution du site Billon-Mayor. Cette sortie de portage se fera via un étalement de la dépense de rachat sur 7 ans soit un montant annuel de 115 000 euros.
- Des dépenses conséquentes sont encore prévues afin d'améliorer l'état des bâtiments communaux

(changements de la porte de l'église, d'un battant de cloche et du coffret électrique, réfection du mur d'enceinte de Pierre Bonnard pour un total de 21 700 €) et de la voirie communale (trottoirs 41 000€)

- La mise en accessibilité PMR de 4 arrêts de bus est prévue.
- Des travaux de sécurisation de l'entrée de la gendarmerie sont inscrits pour 25 000 euros.
- L'équipement des services techniques se poursuit avec l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée et d'un camion benne, ainsi que divers matériels pour les espaces verts (tronçonneuse, taille haies) pour la somme de 96 600 €.
- Afin d'équiper l'école primaire en matériel informatique, la municipalité a répondu à l'appel à projet du Département (TNE : Territoire Numérique Educatif) et va bénéficier d'une subvention à hauteur de 70%.
- Le plan mobilier école se poursuit avec l'attribution de 23 000 euros pour la deuxième année consécutive.

L'année 2023 sera une année de transition en termes d'investissement, entre la fin des projets structurants du début de mandat (aire de jeux et parking) et ceux prévus à partir de 2024 (équipements sportifs, sécurisation des entrées de ville, extension du centre bourg, rénovation énergétique des bâtiments).

■ Les actions municipales



Imaginons ensemble le bien-vieillir au Grand Lemps

**ATELIERS PARTICIPATIFS :
2 SESSIONS AU CHOIX**

**VENDREDI 28 AVRIL DE 10H00 à 11H30
ou de 15H00 à 16H30 AU FOYER MUNICIPAL,
Place du Château**

Nous organisons une rencontre avec l'ensemble des habitants qui souhaitent réfléchir sur les enjeux du vieillissement actif au Grand Lemps.

Il s'agira de se projeter ou de projeter ses aînés dans les années futures.

Tout est ouvert, soyez créatifs pour imaginer dans quel environnement les aînés d'aujourd'hui et de demain évolueront.

Nous vous attendons nombreux.





GUETAZ CARRELAGE

POSE DE REVETEMENT
CARRELAGE FAIENCE
TERRASSE

GUETAZ GILLES
308 Route du Lac
38690 LE GRAND LEMPS
gilles.guetaz@orange.fr
port: 06 08 49 56 45
siret 922 728 548 00012

Un service de proximité : la délivrance des cartes d'identité et des passeports



Marie-Claude et Raphaële

Depuis 2016 la commune ne délivre plus les cartes nationales d'identité. En effet, dans le cadre de la mise en place du passeport biométrique, l'état décide de regrouper ce service sur les centres urbains.

Une demande officielle a donc été adressée en décembre 2021 à Monsieur le Préfet. Sachant qu'aucune commune de Bièvre Est ne détenait ce service, il a semblé évident à la municipalité que celui-ci devait se tenir au Grand-Lemps, commune chef-lieu de canton. En septembre 2022, l'accord est validé et l'organisation du service peut commencer.

Les recrutements et la formation du personnel sont réalisés à l'automne et le matériel est livré et installé courant du mois de janvier et début février. La prise de rendez-vous est alors ouverte le 21 février 2023.

Marie-Claude et Raphaële vous accueillent, avec le sourire, tous les jours de la semaine et un samedi sur deux. À ce jour 483 dossiers de demande de carte d'identité ou passeport ont été enregistrés.

C'est Roger Valtat, président de l'intercommunalité qui a tenu à recevoir le tout premier passeport réalisé au Grand-Lemps.

En effet, comme il le souligne : ce service de proximité était un réel manque sur le territoire et je remercie la commune du Grand Lemps d'avoir porté ce projet.

Aujourd'hui, les réactions des élus et des agents sont unanimes.

Pour un élu local, l'état civil est le service régalié nécessairement enraciné au plus près des citoyens : c'est-à-dire la commune.

Pour les agents, elles retrouvent la fierté de répondre aux demandes de leurs citoyens et sont, tout comme les grandes métropoles, en capacité d'offrir un accueil de qualité. Elles sont les porte-paroles des citoyens heureux de pouvoir faire réaliser leur carte d'identité et leur passeport dans une commune de proximité.

« C'est le sens même de nos missions ».

Et on sent dans leur regard la fierté d'apporter ce service tant attendu de TOUS.

P.S. : la prise de rendez-vous se fait uniquement sur internet.



Roger Valtat

L'OAP centre bourg, où en est-on ?

Dès 2022, la municipalité a lancé une étude de programmation pour l'aménagement de l'OAP (opération d'aménagement programmé) centre bourg et le redéploiement des équipements publics avec l'aide du cabinet d'architecture AKTIS.

En juin 2022, les habitants ont pu participer à un atelier de présentation du diagnostic et des enjeux de cette OAP afin de partager leur vision du devenir de la commune.

Fort de toutes les remarques et propositions, AKTIS proposait 3 scénarios lors des « ateliers design collaboratif » de novembre 2022 (voir schéma ci-joint). A chaque fois la population répondait présente pour participer et animer ces

ateliers. En parallèle la municipalité présentait également le projet à l'ensemble des propriétaires concernés afin de recueillir leur avis.

Issu de toutes ces consultations, un scénario préférentiel a été présenté au conseil municipal du 25 janvier 2023 (voir ci-joint) qui reprend l'ensemble des demandes qui sont ressorties majoritaires des consultations et qui étaient compatibles avec les contraintes de l'OAP (densité foncière, etc...).

Et maintenant ?

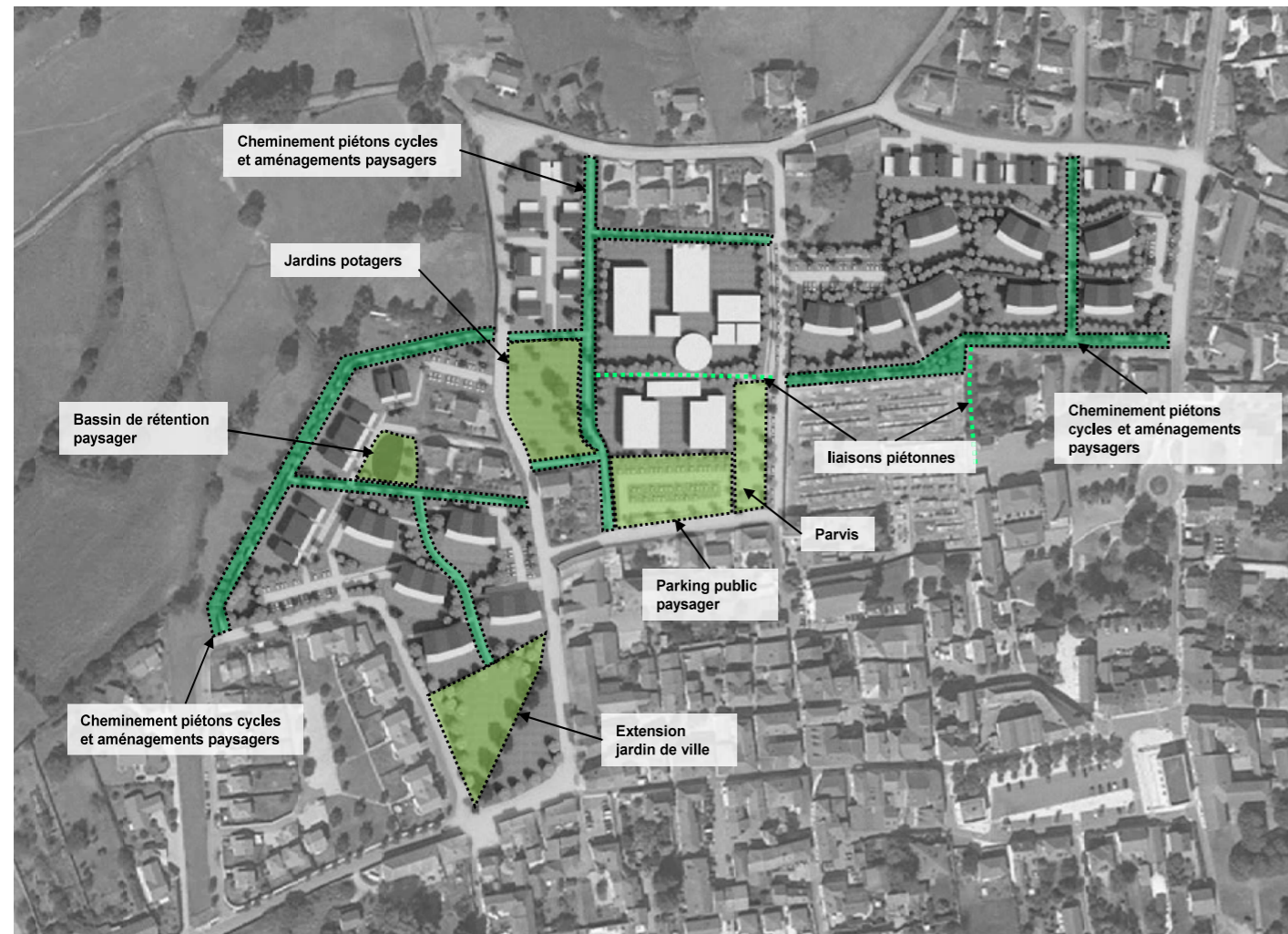
Il s'agit de travailler de concert avec le service urbanisme de la communauté de communes, afin de réécrire le règlement de l'OAP et ainsi faire correspondre les de-

mandes de la municipalité qui ressortent de ce scénario avec le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ces modifications seront de nouveau présentées en conseil municipal pour validation définitive. Viendra ensuite le temps de la modification du PLUI (plusieurs mois selon la procédure engagée). Dès validation de la modification, les projets pourront alors commencer à voir le jour.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont pris part aux ateliers participatifs pour la qualité des échanges et l'intensité des débats.

Après approbation, le scénario choisi sera en accès libre de consultation à la mairie.

SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL : ESPACES PUBLICS À CRÉER



Synthèse atelier élus

SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
<p>Les points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> Liaisons douces et absence de voies traversantes. Parking devant l'EHPAD pouvant être mutualisé avec le cimetière. 	<p>Les points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> Liaisons douces et ajout du cheminement à l'est du secteur. Agrandissement du jardin de ville. Bassin de rétention. Parking devant l'EHPAD pouvant être mutualisé avec le cimetière. 	<p>Les points forts</p>
<p>Les points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence d'agrandissement du jardin de ville. Nombre de logements inférieurs aux objectifs du PLUi. 	<p>Les points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Conservation de la maison Galloy (absence d'intérêt architectural). Manque de logements. Hauteur de bâti en R+3. Création d'un axe Chemins du Ruis - Rue de l'église. 	<p>Les points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence d'agrandissement du jardin de ville Les axes structurants Manque de logements par rapport aux objectifs du PLUi
<p>Les pistes d'amélioration</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir également des maisons individuelles et ne pas dépasser la hauteur R+2. Diminuer la taille des poches de parking et les rendre plus paysagères. Ajouter un cheminement piéton Nord-Sud. Agrandir le jardin de ville. 	<p>Les pistes d'amélioration</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir un autre parc pour enfants plutôt qu'agrandir celui existant. Ne pas dépasser la hauteur R+2 	<p>Les pistes d'amélioration</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir également des maisons individuelles et ne pas dépasser la hauteur R+2.

CLASSEMENT DES SCÉNARIOS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE



RAPPEL DES TROIS SCÉNARIOS PRÉSENTÉS

Scénario 1 : Un quartier apaisé



Scénario 2 : Un quartier semi-apaissé



Scénario 3 : Un quartier traversé par un axe





Roger Bayot

Conseil Municipal des Enfants

Le premier Conseil Municipal des Enfants s'est déroulé dans la salle du Conseil Municipal le samedi 25 février 2023.

Les jeunes élus du CME arboraient fièrement leur écharpe tricolore, un peu impressionnés d'être au sein de la salle du conseil.

Pour ce premier conseil municipal, le principal sujet était la rencontre avec Madame le Maire et l'adjoint en charge du CME.

Les questions des jeunes élus portaient sur le fonctionnement des institutions, République, Mairie, Assemblée Départementale... Pourquoi on chante la Marseillaise

lors des cérémonies ?

Mais le coup de cœur des jeunes élus a été la visite des locaux de la Mairie, comme une fierté de connaître enfin chaque recoin de leur Mairie.

Les jeunes élus seront associés aux cérémonies commémoratives, habituellement célébrées par les municipalités, ; Armistice, fin de la guerre d'Algérie...

Interrogés sur leurs motivations, les jeunes élus ont été unanimes pour dire qu'ils souhaitaient être utiles aux autres, un grand besoin de solidarité donc pour cette jeune génération.



Référents de quartier : une évolution nécessaire



Le 8 mars 2023, les élus et les référents de quartiers se sont réunis afin de faire le point sur le dispositif mis en place en 2021 par la municipalité. Depuis, une cinquantaine de demandes ont été traitées. Si chacun s'accorde pour dire que c'est un dispositif utile et nécessaire, chacun s'accorde aussi pour dire qu'il doit évoluer afin de mieux correspondre aux attentes des élus mais aussi des référents, c'est-à-dire plus de proximité avec les habitants.

La municipalité a ainsi proposé une nouvelle organisation en interne « plus souple et plus directe » et a également proposé comme évolution l'organisation de rencontres par quartier.

Temps important du dialogue citoyen de proximité, ces rencontres de quartier vont pouvoir offrir un espace d'information et d'échanges entre les habitants, les référents de quartier et les élus mais aussi permettre une meilleure identification des référents.

Délocalisés sur les quartiers, ces temps d'échanges seront l'occasion d'aborder toutes les thématiques qui concernent la vie de la commune, les sujets structurants comme les actualités ou encore les problématiques propres au quartier.

C'est le quartier « centre-ville » qui le premier a testé ces rencontres. Un flyer a été distribué par M^{me} le Maire, Roger Bayot, adjoint à la démocratie participative et Maria de Fatima Da Silva, référente, dans chaque boîte aux lettres du quartier afin d'inviter les habitants sous les halles de 10h à 12h ce samedi 25 mars.

Ce fût l'occasion d'échanger avec les riverains autour d'un café et de faire connaître les référents du quartier : Maria De Fatima Da Silva et Marc Zocca.

Plusieurs propositions intéressantes ont été faites par les habitants qui feront l'objet d'un examen technique de faisabilité.

Par exemple : amélioration des bancs autour des arbres place du château, pose de porte-vélos vers les halles, covoiturage pour nos aînés....

La prochaine rencontre avec les élus et référents aura lieu sur le quartier : Faubourg/Les Champaudes, le samedi 29 avril de 10h00 à 12h00 devant le stade.



Appel à candidature

Nous recherchons des référents (titulaires ou suppléants)

Pour les quartiers suivants :

LA PLAINE : (1 titulaire)

LA MALADIERE/PLAINE OUEST : (1 suppléant)

FAUBOURG/CHAMPAUDES : (1 suppléant)

Les quartiers sont délimités dans le livret « Les référents à votre écoute » en votre possession ou à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture.

Vous êtes intéressé(e) : **merci de vous faire connaître en mairie, en vous présentant ou en téléphonant au 04 76 55 80 34. (Contact : M. Roger BAYOT)**

Des fournitures écoresponsables dans les écoles !

Jeudi 2 Février, les directrices des trois écoles de la commune sont venues récupérer à la mairie des fournitures de bureau plus respectueuses de l'environnement. La commune a offert pour chaque école un pack d'essai composé de marqueurs tableau blanc, pâte à fixe réutilisable, ou encore poudre absorbante pour les accidents... afin d'éviter l'utilisation de papier jetable. L'intérêt est aussi pédagogique pour les enfants puisqu'ils pourront jeter dans une boîte, et non à la poubelle, leurs stylos et marqueurs usagés afin qu'ils soient recyclés en nouveaux marqueurs. Les enseignantes vont pouvoir expérimenter les fournitures, et si elles s'avèrent convaincantes, l'objectif est de les remplacer par celles utilisées actuellement. D'autres évolutions pour rendre nos services publics plus écoresponsables sont en réflexion !



INSTAGRAM

Déjà très active sur Facebook, avec plus de 2 780 abonnés, la ville de Le Grand-Lemps vient d'ouvrir son compte Instagram officiel. Dans la lignée de ses publications-photos régulières sur Facebook, la Ville s'enrichit donc de l'outil Instagram et l'utilisera essentiellement à des fins photographique et vidéo. L'objectif est de valoriser l'image de la ville en en faisant découvrir les richesses au plus grand nombre. Vous pouvez dès maintenant vous abonner au compte @legrandlemps sur votre smartphone et aussi partager vos photos en inscrivant le hashtag #legrandlemps.



Lemps'loisirs 2023 : à vos jeux !!



Le Lemps'loisirs se tiendra cette année sur le parking de la mairie et dans le parc pour plus de place et plus d'ombre, de 14 h00 à 17h00. En cas d'intempéries un repli est prévu à La Grange. Cette animation s'adresse à tous les enfants de 6 à 12 ans.

Le principe est simple : les associations participantes, sportives ou culturelles, proposent des défis à relever, l'objectif étant que chaque enfant fasse le tour de toutes les activités. En fin de parcours, celui-ci se voit remettre une médaille et un goûter bien mérité.

La commune, labellisée Terre de jeux 2024, offrira cette année aux enfants à leur arrivée, un tee shirt à l'une des couleurs des anneaux olympiques.

Comme les années présentes, les associations présentes se verront remettre un trophée de la mairie.

Un flyer d'information sera distribué dans les écoles des Tisserands et des tilleuls 2 semaines avant la manifestation. Les enfants pourront alors s'inscrire à l'avance ou venir librement nous rejoindre. L'après-midi se terminera par le partage du verre de l'amitié, avec associations, parents, enfants, élus.

Nous vous espérons nombreux à cet après-midi convivial, ce sera l'occasion de découvrir certaines des innombrables activités proposées sur notre commune.

Les Travaux du parking

Après à peine quelques semaines de travaux, le parking rue des écoles a été mis en service fin novembre.

Pendant les vacances scolaires d'avril, tous les travaux de signalétique au sol et notamment la sécurisation du carrefour Pierre Bonnard seront achevés. Les enfants pourront ainsi rejoindre le restaurant scolaire en toute sécurité.



L'inauguration officielle de cet équipement est prévue :

VENDREDI 30 JUIN À 18H30

Nous vous y invitons cordialement

 **L'infographiste qu'il vous faut**

Jules Zanus

Créatif, compétent, rapide avec des tarifs attractifs.

Pour votre activité vous voulez des visuels qui vous ressemblent : affiches, plaquettes, cartes de visite, logos, bannières web, documents commerciaux ou techniques...



Tél. 06 08 21 98 30 @ juleszanus@gmail.com / http:juleszanus.com 556 chemin du combeau 38690 LE GRAND LEMPS

DOSSIER PATRIMOINE

Cadastre Napoléonien et balades sur le Grand-Lemps



Dimanche 12 mars 2023, la commission patrimoine et tourisme a pu vous dévoiler une rétrospective de son travail de l'année 2022. Nous étions très nombreux et nous étions ravis de l'intérêt porté à ce travail.

Le cadastre du Grand-Lemps date de 1810, il est dit Napoléonien. Il a été mis en place pour fixer le principe de la contribution financière des propriétaires, c'est donc notre taxe foncière qui apparaît !

Une 1^{re} loi a été votée en 1790 par l'Assemblée Constituante puis a été reprise en 1807 et a institué le plan cadastral définitif en France en 1812 (nous étions donc en avance !), plan qui est toujours d'actualité aujourd'hui. Il était remis à jour ponctuellement jusqu'en 1990, et maintenant, vous pouvez le consulter directement en ligne. Il faut savoir qu'il faudra attendre 1848 pour que toutes les communes de France (sauf 2) soient cadastrées. C'est également avec ce travail qu'apparaît pour la première fois notre mesure : le mètre.

Ce cadastre est un outil qui inventorie les parcelles et définit les contours d'une commune. Le Grand-Lemps a une forme



AVANT

très caractérisée et complexe qui rappelle un aigle d'après les enfants présents ce jour-là (un busard avec les ailes repliées ou un pingouin d'après d'autres) et vous n'en trouverez pas 2 comme celle-là ! Ce document de 1810 est le 1^{er} plan que nous avons qui montre précisément les contours de notre village, ses rues, ses maisons. Il est accompagné d'une matrice cadastrale qui indique les noms des propriétaires.



APRÈS

Du fait de l'importance de ce cadastre pour notre commune et de son intérêt patrimonial, nous avons pris la décision de le restaurer pour pouvoir le conserver et le transmettre aux générations futures. Nous avons fait appel à la société Reliures des Alpes de St Marcellin qui nous a fait un travail de restauration remarquable, financé en partie par une subvention de la CCBE dans le cadre de l'Appel à projet patrimoine. Pour sa mise en valeur, les agents



du service technique de notre commune nous ont fait la surprise de nous proposer un pupitre qu'ils ont entièrement conçu et nous les en remercions grandement. Grâce à eux, vous allez pouvoir consulter facilement ce cadastre, en mairie, sur rendez-vous.

A cette matinale, nous avons également présenté deux boucles de balades : le sentier du Violet qui vous permettra de découvrir plusieurs points intéressants : réservoirs, Château Vieux, vue sur la plaine, château d'eau, la SIEGL et l'autre, une balade plus historique du centre de notre beau village.

Nous avons la chance d'avoir sur Le Grand-Lemps beaucoup de choses à dire et il a été bien difficile de choisir ce que nous voulions vous présenter ! Nous avons mis un point de départ au parking de la Mairie mais le circuit a la particularité de pouvoir être commencé de n'importe où, donc de chez vous. Cette balade peut se faire à pied, en vélo ou en poussette au choix !!

Pour créer son contenu, nous nous sommes appuyés sur différents livres et textes dont les notes historiques de Louis Cortès écrites en 1963, l'histoire des communes de l'Isère et le livre co-écrit par Christiane Douillet, Michel Faussart et Gérard Chavier (livre que vous pouvez trouver à la Médiathèque).

Nous avons créé deux flyers que vous pourrez trouver en Mairie, ils sont constitués d'une carte ou tracé et d'explications sur les points d'intérêt proposés. J'en profite également pour remercier ma fille Lila qui a eu la gentillesse de nous créer notre mascotte que vous trouverez en page de couverture des flyers : pour rappel, le busard a été choisi suite à une consultation citoyenne parue sur le Vivons de juin 2022.

Pour terminer, nous espérons que vous prendrez plaisir à faire ces balades. La commission poursuit son travail sur 2023 et 2024 avec une prochaine boucle côté Montagne où vous pourrez redécouvrir des chemins oubliés, et, probablement une petite promenade dans la Plaine.

Anne-Cécile Schneider, Conseillère déléguée au Patrimoine et au Tourisme

Bienvenue à Anaïs Ploton

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le 1^{er} mars Anaïs PLOTON, stagiaire au service patrimoine. Elle est en 1^{re} année de Master Patrimoine exposition et musée à l'Université de Grenoble Alpes. Elle nous accompagne sur le montage des expositions Claude Terrasse et sur les distilleries du Grand-Lemps que vous pourrez voir respectivement en mai et novembre de cette année. Bienvenue Anaïs !



■ La vie municipale

Vœux au personnel



C'est le 27 janvier que M^{me} le maire ainsi que de nombreux élus ont présenté leurs vœux au personnel de la mairie. Après avoir rappelé que chaque agent est un maillon essentiel de la chaîne de réussite pour l'évolution et la qualité du service public, M^{me} le maire a rappelé les nombreux changements intervenus

dans l'organisation des services et remercié chacun pour son implication dans la réussite du nouvel organigramme. Parce-que « pour bien travailler ensemble, il faut bien se connaître », les nouveaux arrivants ont été accueillis chaleureusement et la parole a été donnée à chaque responsable de

service afin qu'il présente celui-ci ainsi que les agents qui y sont attachés. Après les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de joie, les nombreux participants ont partagé un moment de convivialité dans la bonne humeur.

Un nouvel agent aux services techniques : Damien Boissard

C'est dans un vacarme de tronçonneuse et de broyeur que vous avez pu découvrir un nouvel agent : Monsieur Damien BOISSARD.

Mais rassurez-vous, c'est aussi lui qui a la lourde charge d'agrémenter notre commune en fleurissant massifs et bacs à fleurs. Il entretient également nos voiries jusqu'au samedi midi afin que le marché bio et les promeneurs du week-end profitent d'un centre bourg agréable.

Damien est loin d'être un inconnu, issu d'une famille lempsiquoise connue, marié également à une lempsiquoise, père de deux enfants, il est déjà un visage très familier de la commune.

Avant de revenir sur sa terre natale, il a travaillé pour la ville de Moirans où il était en charge de l'entretien des espaces verts et du



fleurissement. Madame le maire lui a d'ailleurs demandé de réfléchir au fleurisse-

ment de la ville ou comment allier fleurissement et économie d'eau. En effet, nous le savons déjà, la situation des nappes phréatiques en France « s'est dégradée et est peu satisfaisante », avec l'ensemble d'entre elles sous les normales, après une sécheresse exceptionnelle l'an dernier et une longue période sans pluie récemment, selon le bilan officiel du Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) publié lundi 13 mars.

Face à l'incertitude des prochains mois, la prudence est de mise et il a été décidé de prévenir une éventuelle restriction d'eau et de participer à l'effort d'économie en choisissant de fleurir la commune avec un maximum de plantes vivaces peu consommatrices d'eau comme la gaura, l'alstromeria ou encore l'euphorbe.

■ Ça se passe sur la commune

Cérémonie du 19 mars 2023



La Ville de Le Grand-Lemps et le comité F.N.A.C.A ont convié les habitants à participer à la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes, civiles et militaires, morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie et des combats

en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie a eu lieu dimanche 19 mars 2023 à 9h30 au square du 19 mars (au beffroi).

Nous avons été ravis d'avoir à nos côtés les enfants du conseil muni-



cipal des enfants qui ont entonné avec nous la Marseillaise, ce qui a fortement ému nos anciens combattants.

L'EHPAD Le Grand-Lemps fête le Carnaval !

Le samedi 25 février dernier, les résidents, les familles et le personnel de l'EHPAD Le Grand-Lemps ont sorti leurs plus beaux déguisements afin de célébrer le carnaval !

Dans une ambiance festive et colorée, ils ont également accueilli les bénévoles de l'association Festi'Lemps de Le Grand-Lemps dont le défilé dans les rues du village prenait fin dans la salle d'animation de l'établissement.

Ainsi, on a pu apercevoir dans les couloirs : Obélix, Stitch, un champignon géant, la famille Adams, un clown et beaucoup de leurs amis. Ces derniers n'étaient pas venus les mains vides : chaque résident a reçu des gourmandises ainsi que de jolies fleurs en papier réalisées par les enfants présents.

Une première réussie qui annonce certainement beaucoup d'autres éditions !



Mademoiselle Sailler centenaire



Marie-Antoinette Sailler est née le 14 février 1923 au Grand Lemps. Aînée de 9 enfants, elle est la fille de François Sailler, maire de la commune pendant la 2^e guerre mondiale. Elle a passé toute sa vie au Grand-Lemps, notamment en tant qu'institutrice à l'école privée des Tilleuls.

M^{me} le maire, ainsi que plusieurs élus



se sont rendus à l'EHPAD de Saint Etienne de Saint Geoirs, où elle réside depuis peu, afin de célébrer ses 100 ans. C'est la troisième centenaire depuis le début de notre mandat qui est ainsi mise à l'honneur dans la commune.

Entourée de sa famille et de représentants de l'école privée, Marie-Antoinette Sailler a prononcé un

discours, notamment de remerciements envers toutes les personnes qui l'accompagnent aujourd'hui. Entre les élus et les représentants des associations il y avait finalement bon nombre d'anciens élèves !

Mademoiselle Sailler, comme on l'appelait autrefois et aujourd'hui encore, était ravie de recevoir des fleurs ainsi que la médaille de la ville.

Journée internationale des droits de la femme



Lucie Aubrac, France (1912-2007)

Afin de célébrer la journée internationale des droits de la femme, la

municipalité a mis à l'honneur sur ses différents réseaux de communication : Lucie Aubrac, nom du centre socio-culturel de la commune, seul bâtiment à porter le nom d'une femme.

Lucie Aubrac, née Lucie Bernard, fut une femme engagée. Fervente militante contre le fascisme, elle s'engagea dans la résistance active à l'occupation nazie durant la Seconde Guerre mondiale.

Parmi de nombreuses actions de résistance, elle a notamment fait évader son mari, Raymond Aubrac, et 13 autres résistants.

De nombreux titres et reconnaissances lui ont été octroyés : Grand officier de la Légion d'honneur, Grand-Croix de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance avec ro-

sette ou encore Commandeur des Palmes académiques.

Après la libération elle profite de sa notoriété non seulement pour soutenir les femmes, mais aussi pour leur parler.

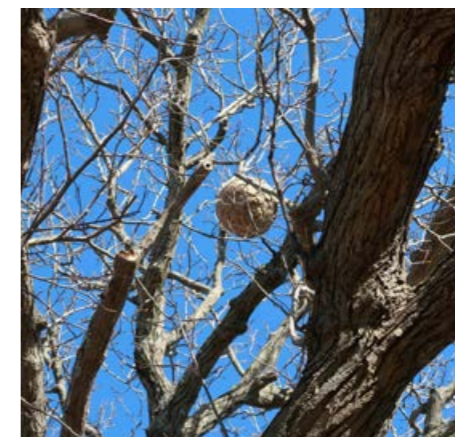
Elle fonde même un hebdomadaire, Privilèges des femmes, qui évoque les nouveaux droits acquis par les femmes, dont le droit de vote.

« J'ai bien compris alors que j'avais fait les bons choix dans ma vie de résistante et de militante. J'ai enseigné l'histoire avec passion. J'ai remarquablement réussi ma vie conjugale. Mais il me reste maintenant à accompagner dans leurs revendications toutes les femmes d'ici et d'ailleurs pour qui le temps de la Libération n'est pas encore tout à fait venu »

Le frelon asiatique envahit l'Isère



Nid primaire



Nid secondaire

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm reine: 35 mm maxi

C'est un terrible prédateur. Il détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes dont les abeilles. Il représente aussi un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du sucre des productions fruitières.

Arrivé en France en 2005, probablement un seul spécimen, une fondatrice, cachée dans une poterie en provenance d'Asie, le frelon asiatique a depuis colonisé toute la France dont l'Isère. 400 nids ont été détruits dans notre département il y a deux ans et près de 1000 l'an dernier.

Sa fulgurante progression s'explique d'abord par son mode de reproduction. Un seul nid peut abriter des milliers d'ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (femelles sexuées). Fécondées en automne, les fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans la nature. Les autres occupants du nid, ouvrières et la vieille reine, vont mou-

rir, le nid ne sera pas réutilisé. Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. À partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour en construire un nouveau, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Le frelon asiatique est un fléau pour les apiculteurs. Il capture les abeilles vivantes, les décortique et ramène cette bouillie de nourriture dans le nid pour nourrir les larves qui deviendront des frelons adultes. En quelques jours, une dizaine de frelons peuvent ravager une ruche. Les abeilles constituent entre 30 et 60% de leur nourriture, le reste étant des mouches, papillons, chenilles, araignées, guêpes.

En Isère la lutte contre le frelon asiatique est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département et des Communautés de communes.

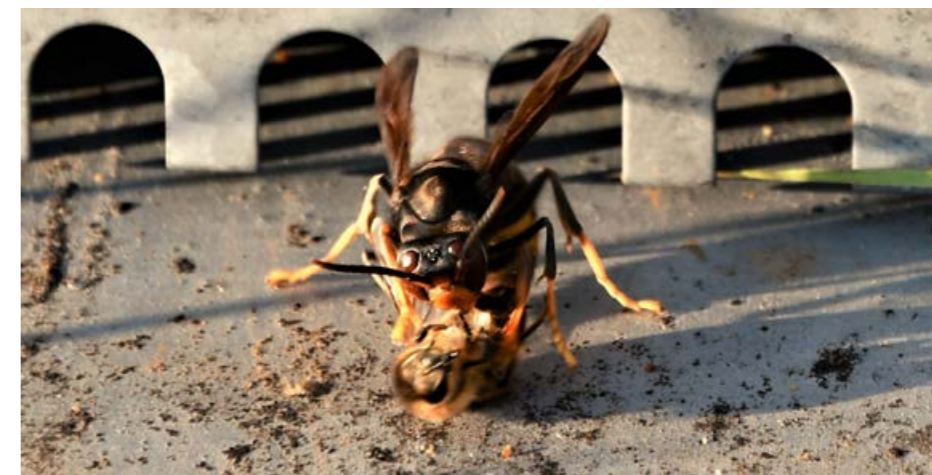
Cela passe par la destruction des nids abritant des milliers de frelons, situés souvent en hauteur dans les arbres. Mais face à l'avancée du fléau, le GDSA qui regroupe près de 3000 apiculteurs lance cette année une campagne de piégeage des fondatrices entre le mois de mars et de mai. Chaque fondatrice capturée fait reculer la probabilité d'un nouveau nid. Les 3000 apiculteurs de l'Isère sont mobilisés pour poser des pièges autour des ruchers attaqués l'an dernier et des nids découverts.

Chaque piège, bien repérable grâce à son étiquette, contient un appât sucré. Une fois entrée, la fondatrice ne peut plus ressortir. Si vous repérez de tels pièges dans la nature. Ne les touchez surtout pas.



Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids de frelons asiatiques et à les signaler en mairie qui transférera au référent communal. Une fois signalé le nid sera détruit par le GDSA.

Texte issu GDSA



Attaque de frelon devant une ruche

Guten morgen



Le jumelage est un moyen efficace d'ouvrir une ville aux cultures étrangères et de promouvoir l'échange et l'ouverture à l'échelle internationale.

Depuis 1988, Le Grand-Lemps est jumelé avec la ville de Dogern en Allemagne. Nous fêtons le 35^e anniversaire en Octobre 2023.

La ville de DOGERN nous fait parvenir régulièrement ses magazines municipaux. Si vous êtes intéressé, ils sont disponibles à l'accueil de la mairie (aux horaires d'ouverture).

Saint Valentin



S'il y a un jour où il est permis de crier son amour sur tous les toits du monde, c'est bien le 14 février.

À l'occasion de la St Valentin, la commune du Grand-Lemps a invité les amoureux pour témoigner leur affection à leur « moitié ». Des proses romantiques, des messages insolites ou des mots totalement passionnés ont été partagés durant plusieurs jours sur les réseaux sociaux de la ville, au foyer !

Les sapins de Noël ont ainsi été recyclés pour accueillir tous les messages d'amour sur le parvis du foyer municipal.

« Mais je crois que ce qu'il y a d'encore plus beau, c'est de faire en sorte que chaque jour de l'année soit un 14 février », confie Stéphane De Magalhães Teixeira, conseiller délégué communication, réseaux sociaux et animations.

RECENSEMENT CITOYEN, JOURNÉE DE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Chaque Français dès 16 ans et avant 25 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.



La vie économique

Tony Dos Anjos, nouveau patron du bar des Amis au Grand Lemps



Depuis le 20 janvier 2023, le BAR-PMU des Amis a changé de patron, mais Tony Dos Anjos n'est pas un débutant, il a une longue expérience dans son domaine.

En effet, après avoir tenu la pizzeria du Grand Lemps sous les halles, il a été successivement le patron d'une pizzeria-bar à Châbons, du jockey club à Voiron, d'un bar-restaurant à Voreppe.

Tony, qui habite Châbons n'arrive pas en terre inconnue, il connaît bien notre commune et il a retrouvé une clientèle rapidement.

Son expérience est un atout essentiel pour l'avenir du Bar des Amis. De ce fait le passage de relais avec l'ancien patron du bar a été très rapide.

Nous souhaitons la bienvenue à Tony Dos Anjos, sachant que le maintien des commerces du centre-ville est un objectif prioritaire pour la municipalité du Grand Lemps.

Mattéo Campus ouvre une société de création de sites sur internet la société Webcreact



Webcreact accompagne toutes les sociétés et commerces pour être présents sur internet. Ces sites permettent le développement de l'e-commerce, de développer des boutiques en lignes, de valoriser les entreprises...

Mattéo Campus est bien connu des lempsiquois. En effet, en faisant ses études (maths, physique informatique) il a également été un gymnaste qui a fait partie des quatre athlètes de haut niveau français dans sa spécialité : champion de France de trampoline et champion d'Europe. Sa longue formation en sport-études a été pour lui l'objet de

longs sacrifices, les vacances on ne connaît pas quand on est un sportif de haut niveau.

Pour lui Webcreact est sans doute un bon « tremplin pour l'avenir », en tout cas il ne manque pas de dynamisme.

On peut joindre Mattéo directement pour avoir des informations ou des conseils et il se rendra disponible pour vous aider ou élaborer un projet.

POUR JOINDRE WEBCREACT :
contact@webcreact.fr
Tél : 06 65 67 70 78

Visite de la station d'épuration de la SIEGL

C'est accompagnée de Roger Valtat, président de Bièvre Est, Philippe Charléty, vice-président en charge du cycle de l'eau que M^{me} le maire a répondu à l'invitation de la direction de la SIEGL, filiale de la holding textile Hermès, afin de visiter leur toute nouvelle station d'épuration située à proximité de l'usine de Le Grand-Lemps.

L'équipement a pour objectif de limiter le prélèvement d'eau dans la nappe et surtout de la recycler dans le process industriel.

L'investissement permet une capacité de traitement de 145 000 m³, et à l'issue, une réduction cible de 40% des prélèvements, des rejets conformes aux normes environnementales et une capacité de développement du site industriel augmentée.



Bienvenue à Stella

Stella DE MAGALHAES infirmière à domicile est venue renforcer l'équipe du cabinet médical :

498 chemin du combeau au Grand Lemps
Tél. : 04 76 55 82 69



Parquet - Béton Ciré - Sol souple
Rénovation et Aménagement intérieur

Devis et visite de chantier offerts
Raphaël Saily - 06 23 13 11 65
raphael@latout-decor.fr
www.latout-decor.fr

Assurance décennale - 8633000 / 003 175812/0

La vie culturelle

Les expositions dans le hall de la mairie

Aurélie Gobert

C'est l'artiste Aurélie Gobert qui a exposé son travail à la mairie du Grand Lemps en mars 2023.

Aurélie Gobert semble faire un retour intuitif à l'art italien du 12^e siècle, un peu sur le style de Fra Angélico, ce moine artiste florentin qui ne retouchait pas ses toiles livrant ainsi son art à la main de Dieu...

Aurélie définit ainsi sa démarche :

« l'envie de peindre, plus forte que tout, sans savoir pourquoi est arrivée comme sortie de nulle part... ma passion du dessin depuis petite fille, amoureuse de mes crayons de couleurs... une amie me dit alors de laisser faire, c'est ce que j'ai fait... Je me suis dite alors, c'est pas moi qui ai fait ça ? J'ai recommencé, encore et encore, allant de surprises en surprises... »

Aurélie nous offre alors sa passion de la couleur surgissant de son inconscient, un inconscient travaillé et riche de créativité.

Pour joindre Aurélie Gobert : 06 75 32 54 46



Sonia Neuville



L'ARTISTE EST LÀ POUR AMENER DE LA LUMIÈRE AUX AUTRES !

Sonia Neuville donne l'impression que ce n'est pas elle qui a choisi la poésie, mais que c'est la poésie qui s'est installée en elle.

Cette autodidacte mère de 5 enfants, a été marquée par le confinement lié à la covid. Elle avait ce sombre pressentiment que l'humanité ne verrait peut-être jamais le printemps, alors elle a réinventé en habillant de fleurs artificielles les bourgeons de ses roses, puis les arbres et même le hall de la Mairie du Grand Lemps : « Je voulais remettre de la couleur dans la nature ».

L'utilisation de la lumière et des couleurs ne semble pas vraiment un choix pour Sonia Neuville. Il s'agit plutôt d'une urgence à colorer nos vies. Pour elle il est indispensable de redonner des couleurs au Monde, un Monde peut être devenu trop sombre pour elle.

Même si l'époux de Sonia est un spécialiste de la décontamination nucléaire, il ne pourra jamais empêcher l'explosion des couleurs de Sonia Neuville et c'est tant mieux.

La municipalité du Grand Lemps vous propose une journée de la poésie le 2 juin 2023

Le vendredi 2 juin 2023 nous vous proposons de fêter la poésie au Grand Lemps.

Le matin les enfants des écoles et du collège déambuleront sur la place du château pour réciter des poèmes... Si vous êtes intéressé pour déclamer vos poèmes lors de la déambulation, n'hésitez pas à vous manifester en mairie

L'après-midi, l'association : Les Amis de la Fée Verte et le club de lecture à Voix Haute interviendront auprès de nos aînés à l'EHPAD du Grand Lemps.

À partir de 17h au Foyer Municipal débutera le Cabaret Poétique, pour poètes reconnus et débutants.

Une réunion d'organisation est prévue le samedi 6 mai à 10 h à la Mairie du Grand Lemps.

Si vous êtes intéressé pour participer à l'organisation, vous serez les bienvenus.

Si vous avez un peu peur de vous lancer, songez à ce qu'écrivait Arthur Rimbaud :
« j'étais venu calme orphelin / riche de mes seuls yeux tranquilles / voir les hommes des grandes villes »...

Pour se renseigner auprès de la Mairie :
04 76 55 80 34



Mon voisin est un artiste 2023

EXPOSITION AU FOYER MUNICIPAL DU GRAND LEMPS

Le thème de cette année 2023 est : « **Faites péter les couleurs !** », ce qui implique que nos voisins artistes devront travailler autour de la couleur lors de cette exposition 2023.

Exposition le **VENDREDI 13 OCTOBRE**
de 10h00 à 18h00.

Inscriptions auprès de la Mairie du Grand Lemps à partir du 1^{er} septembre 2023.

Tel : Mairie du Grand Lemps :
04 76 55 80 34



PORTRAIT D'ÉLU : STEPHANE DE MAGALHAES TEIXEIRA



Vous faites partie des plus jeunes élus de la majorité municipale. Pourquoi cet engagement au service de la commune ?

Je suis investi depuis 9 ans dans le comité des fêtes Les Lempsiquois et Géraldine est venue à ma rencontre pour me proposer de la rejoindre dans sa liste. J'avais 23 ans lorsque nous sommes rentrés en campagne électorale.

Nous sommes un groupe de tout âge et de tous horizons professionnels ; c'est ce qui fait notre force. Mon engagement est également dû à l'envie de faire évoluer l'image que les habitants peuvent avoir de la commune. J'ai déjà entendu : « Au Grand-Lemps, il n'y a rien ». Nous sommes très bien desservis par les transports, nous possédons une grande variété de commerces, d'entreprises, de services, d'associations, d'animations.

Vous êtes conseiller délégué à la communication. Pourquoi vous intéressez-vous à la communication ?

Je fais partie de la génération « réseaux sociaux ». Dès mon adolescence, je possédais un blog et MSN, puis sont arrivés Facebook, Snapchat, Instagram. Par conséquent, j'ai très vite appris les codes de la communication digitale.

J'aime créer du contenu, comme je le fais sur mon compte Instagram @stephane.dmt, où je partage des photos et des vidéos de vacances, week-ends, découvertes culinaires, partenariats, etc.

Sur les pages Facebook et Instagram de la commune, j'ai cherché à moderniser les posts et à atteindre plus de monde en créant des vidéos.

Je cherche toujours à innover et à faire vivre la communication. J'aime surprendre comme pour la Saint-Valentin, le détail mystère en été, la rubrique « archive » du jeudi, les cartes postales du dimanche.

Les réseaux sociaux sont une vitrine pour la ville, afin

de développer la visibilité de notre commune dans le monde et pour le tourisme. C'est pour cela que j'ai créé un compte Instagram pour Le Grand-Lemps.

À chaque publication, j'observe les statistiques. Les publications atteignent souvent 13 000 personnes vues.

On connaît le rôle important joué dans l'économie locale par la communauté portugaise. Vous sentez-vous comme un représentant de cette communauté discrète ?

Discrète ? En 2016 sur la Place du Château, la communauté portugaise a fait du bruit en gagnant l'Euro ! Plus sérieusement, je ne m'estime pas forcément comme un représentant de la communauté. Je suis né en France et j'ai pu accéder à la double nationalité grâce à mes parents. En France, je me considère français et lempsiquois. Au Portugal, je me sens portugais. Mais rien ne m'empêche en France de manger des bolinhos de bacalhau (accras de morue), faits par mon grand-père Bernardino, car pour moi ce sont les meilleurs !

Vous avez la réputation d'un homme élégant, vous avez même été repéré par une grande marque comme « mannequin ». Pourquoi cet intérêt pour la mode ?

C'est un gène que je dois tenir de ma grand-mère Emilia, qui avait toujours une petite touche de chic avec son foulard Dior.

Je suis quelqu'un de simple, mais j'aime me faire plaisir de temps en temps en achetant des pièces qui sortent de l'ordinaire.

Mais mon métier me demande aussi d'être élégant, car j'accueille de la clientèle et je peux échanger avec des marques locales, métropolitaines et même internationales.

Mannequin est un grand mot. C'est grâce à un de mes posts sur mon compte Instagram durant mes dernières vacances, que j'ai été contacté par une marque internationale. Aujourd'hui, nous sommes en cours de discussion.

D'ailleurs, quand j'avais 18 ans, j'ai participé à un concours de beauté et j'ai également été mannequin coiffure et barbe.

Avez-vous du temps pour vous ?

Être élu, c'est apprendre à concilier son activité professionnelle de 35h minimum avec son activité d'élu municipal.

Enfin, être élu délégué, c'est comme avoir un deuxième travail de 35h !

Le reste de mon temps, je le partage entre le comité des fêtes, faire du sport, voyager et voir mes amis Laura, Marion, Michel, ... ; ma famille de cœur comme je les appelle, les vrais amis tiennent sur les doigts d'une main.

Je dédie cette interview à ma grand-mère Emilia, qui m'observe de là-haut.

LES CARTES POSTALES DU DIMANCHE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tous les dimanches, sur Facebook, Stéphane De Maghalaes Teixeira publie une carte postale ancienne du Grand-Lemps. L'occasion pour certains de se remémorer des souvenirs et pour d'autres de découvrir la ville sous un autre jour !

Dans tous les cas, il y a toujours beaucoup de commentaires et cette rubrique hebdomadaire est très appréciée.



La vie scolaire

Ça fait chaud au cœur !

ACTION SOLIDAIRE AU COLLÈGE LIERS ET LEMPS



CCBE

Lucie Aubrac, un centre socioculturel intercommunal

Un espace d'initiatives et de projets d'habitants du territoire de Bièvre Est porté par des techniciens, des élus et des bénévoles. Il permet une dynamique locale et favorise le lien social.

Une année de transition pour Renc'Arts de Rue, initialement organisé sur le dernier week-end de juin, il se transforme en plusieurs événements tout au long de l'année pour devenir **les Renc'Arts de Lucie Aubrac**. Cette mutation fait suite aux évaluations et constats menés lors de nos RDV, « les conseils de maison »

Un programme spécifique sera communiqué prochainement, mais voici quelques avant-premières :

- Du 09 au 13 mai, une semaine de portes ouvertes et de RDV thématiques ; comme une soirée « théâtre forum » spécialement pour les parents d'ados, une nuit du jeu, un concert, un spectacle de feu, etc
- Le 23 juin une soirée musicale avec un concert des Barbarins Fourchus et culturelle avec la Cie Virevolt en résidence sur notre territoire, en partenariat avec la médiathèque la Fée verte.
- Le 7 juillet : guinguette spéciale Lucie Aubrac.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le centre socioculturel, c'est aussi : des actions du quotidien avec des ordinateurs en accès libre, un atelier couture, un atelier breakdance, des temps d'échange lors des « je'dis café » ou encore le Boudoir à jeux qui est un espace pour jouer pour les tout-petits de jeux comme pour les plus grands...

N'hésitez pas à nous solliciter pour faire partie des habitants de notre conseil de maison. :-)

Pour plus de renseignements voici où nous suivre et comment nous contacter :

Facebook :

CSC Lucie Aubrac Bièvre Est

adresse mail :

lucieaubrac@cc-bievre-est.fr

Téléphone : 04 85 36 01 03

Adresse postale : 20, rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps



Les élèves de 5^e F du collège Liers et Lemps, guidés par leur professeur principal et professeur d'Histoire Géographie, M^{me} Benrabah, ont participé au projet « La rentrée solidaire » initié par le collectif Solidarité Laïque, dans le but d'aider les élèves du Cameroun.

Pour cela, ils ont organisé, avant Noël, une collecte de fournitures scolaires neuves destinées aux écoliers camerounais. Les élèves et les professeurs ont été généreux : par exemple, 395 stylos, 250 crayons à papier, 306 crayons de couleur, 135 cahiers ont été récoltés en moins de deux semaines !

Les élèves ont été heureux de s'investir dans ce projet et enthousiastes : « on a fait ça pour le bien », « ça fait chaud au cœur de voir autant de monde participer », nous ont-ils confié.

Annaë Okralik 5D et Tania De Magalhaes Rodrigues, 5A, école du blog, collège Liers et Lemps

■ La vie associative

Air les Lynx : Charlotte CHANTRE vice-championne de la coupe de France Roller Hockey



Le week-end du 11 et 12 mars dernier s'est déroulé la traditionnelle finale de la coupe de France féminine et masculine de Roller hockey à la Halle Carpentier à Paris. Notre club a été représenté cette année par Charlotte CHANTRE, qui, avec l'équipe de Grenoble, est arrivée à se hisser en finale de cette coupe de France. Malgré une courte défaite de l'équipe de Grenoble face à Saint Médard sur le score de 3 buts à 1, nous sommes très fiers de voir évoluer Charlotte au plus haut niveau de notre sport.

Charlotte a chaussé les rollers au Grand Lemps. C'est là qu'elle a fait ses débuts et qu'elle a évolué pendant plusieurs années, jusqu'à devenir championne du monde !!

Son parcours depuis 2016

Le club s'est régulièrement déplacé à Carpentier pour participer au grand tournoi national poussin qu'organise la fédération de Roller Sports. Parmi le groupe qui a participé à la première édition, Charlotte CHANTRE, accompagnée de ses copains a été de ce voyage. A cette époque nous n'aurions jamais imaginé voir l'une de nos petits lynx gravir autant d'échelons pour se retrouver à chanter la Marseillaise. Depuis cette première édition Charlotte est restée fidèle à notre petit club rural et a suivi le parcours qu'elle a choisi. Elle est devenue tout d'abord championne de France des ligues avec AURA. (Auvergne Rhône Alpes), puis elle a été sélectionnée en équipe de France où elle obtiendra le titre

de Championne du monde en 2021. Aujourd'hui elle évolue dans l'équipe Féminine des Yetis de Grenoble, dans l'équipe U20 du Club qui joue actuellement dans le Championnat N1 (U20) et nous avons la grande fierté de la voir de temps en temps dans l'équipe première du club.

A travers l'histoire de cette jeune athlète licenciée au club AIR LES LYNX, nous restons dans une continuité de formation au sein du club afin de permettre à d'autres jeunes de pouvoir vivre les mêmes expériences. D'autres joueurs de la commune sont à la porte de l'équipe de France et nous en sommes très fiers.

Au vu de nos résultats sur le plan national la saison dernière avec le titre de champion de France, le club devient de plus en plus attractif et nombreux sont les nouveaux joueurs qui tapent à la porte du club. La proximité avec le centre régional d'entraînement favorise également l'offre que nous proposons aux athlètes pour leur parcours sportif.

Nous gardons toujours l'envie de vous transmettre notre passion et de pouvoir vous la faire découvrir et vivre dans les années à venir dans notre commune du GRAND LEMPS, berceau de notre aventure de plus de 20 ans !!

Lynx un jour, lynx toujours



Appel à candidature pour participer à la fête de la musique 2023

Les Lempsiquois, Comité Des Fêtes prépare avec la ville de Le Grand-Lemps la prochaine édition de la Fête de la Musique, qui aura lieu le mercredi 21 juin 2023 place du château.

Un appel aux musiciennes et musiciens amateurs ou confirmés est lancé.

Cet événement permet aux groupes amateurs de se faire connaître du public.

La Fête de la Musique, c'est l'occasion de faire découvrir à un large public des musiques de tous les styles.

C'est pour cette raison que le comité des fêtes «Les Lempsiquois» recherche musiciens et chanteurs, en groupe ou en solo ; chorales ; fanfares ; DJ ; danseurs pour participer à cette nouvelle édition.



Ils pourront partager leurs talents et faire vibrer les lempsiquoises et lempsiquois.

Pour participer à cet événement, les artistes amateurs ou

confirmés sont invités à poser leur candidature par mail à comitedesfetes@legrandlemps.fr ou via message Facebook, Instagram.

Ambiance Amitié



De la bonne Ambiance et de l'Amitié, c'est ce qui a permis à notre club de dépasser les difficultés qui se sont accumulées dernièrement. La pandémie et l'isolement forcé auraient pu pousser certains à choisir le repli sur soi, mais c'était sans compter

sur la solidarité et l'entre-aide qui ont toujours régné dans le groupe lorsqu'il s'est agi de changer de nouveau de lieu de rencontre puis pour reprendre les activités. Pour entretenir la mémoire et les liens, les membres du club peuvent se retrou-

ver tous les mardis au 3 rue Pasteur, autour de parties de cartes et autres jeux de société. Pour la bonne santé physique, quoi de mieux que de faire un peu de gymnastique (ou fitness) tous les jeudis (sauf vacances scolaires) à l'espace Claude Terrasse. Le Club, ce sont aussi des moments festifs sous forme de repas au restaurant ou des sorties comme samedi 11 mars où nous sommes allés voir Holiday On Ice à Lyon. Cette année, dimanche 11 juin, au Foyer Municipal, nous renouons également avec notre fête du Club dont le double objectif est d'ouvrir nos portes aux lempsiquois et aux autres associations de jeunes et moins jeunes et aussi de collecter quelques fonds pour participer au financement de nos frais généraux par la vente des productions des membres couturières et pâtisseries. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Comité de Jumelage



Pour le Comité de Jumelage, l'année a débuté dans la convivialité avec son repas annuel, organisé à La Grange le **29 janvier dernier**. Une centaine de personnes a répondu à notre invitation. Au menu : salade, choucroute (bière locale), fromage et bûche glacée.

L'ambiance était au rendez-vous : retrouvailles, échanges et musique avec le groupe de Jean-Pierre Franck qui a fait danser les nombreux amateurs jusqu'en fin d'après-midi. Nous remercions toutes les personnes présentes, les bénévoles et les conjoints qui nous ont aidés, sans lesquels il nous aurait été difficile de faire cette manifestation.

Nous sommes intervenus le **24 février dernier** devant les élèves de

l'école Les Tisserands avec la volonté de sensibiliser les enfants et les jeunes à la culture et la langue allemandes. Cinq présentations de 45 minutes chacune ont été faites successivement devant 5 groupes d'élèves.

Nous leur avons parlé de l'amitié franco-allemande à l'origine du rapprochement entre les deux villages, montré des images du carnaval (Fastnacht) de Dogern dont les monstres et les sorcières défilent dans les rues, dansent, sautent et grimacent pour chasser les mauvais esprits de l'hiver. La Fastnacht est une manifestation centrale dans le calendrier annuel des animations festives de Dogern ainsi que dans tout le sud de l'Allemagne. Elle est préparée pendant de longues semaines, pour la confection des costumes, des concerts et des spectacles, qui ponctuent cette période.

Les masques « qui font peur » et les costumes ont bien plu aux enfants qui se sont fait un plaisir de repérer les sorcières et les monstres sur les photos et de répéter leur nom en allemand.

Des jeux ont permis de conclure notre intervention : avec des mimes et des dessins, les enfants ont pu se familiariser avec un vocabulaire courant (noms d'animaux, de métiers et de sports...).

Un grand merci à M^{me} Morel, directrice de l'école et à toute l'équipe enseignante pour leur accueil chaleureux. Nous avons vécu une belle journée où le plaisir et l'attention des enfants nous encouragent à poursuivre ces animations.

Nos activités se poursuivent cette année avec un rendez-vous pour les enfants du Grand-Lemps au Lempsi-Loisirs début juillet, où nous jouerons à nouveau avec les mots et les dessins.

Et du 6 au 8 octobre prochain aura lieu un événement phare pour l'association et la commune : la célébration du 35^e anniversaire du jumelage à Dogern. Pour les adhérents, ce sera aussi l'occasion de retrouver leur famille et amis dogernois. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître par mail : [\(jumelagedgl@orange.fr\)](mailto:jumelagedgl@orange.fr).

Dans les pas de Terrasse



Après un spectacle chanté d'après les fables de La Fontaine au profit du Téléthon, par la compagnie Brin de voix, l'association « dans les pas de Terrasse » vous annonce le prochain festival et une exposition sur la vie et l'œuvre de Claude Terrasse, co-organisée avec la municipalité du Grand Lemp et l'ensemble KAINOS : A cette occasion, des élèves de l'école des Tisserands, présenteront une frise chronologique.

Du 9 au 15 mai dans la salle du conseil municipal de la mairie avec un vernissage le samedi 13 mai à 10h30 à la mairie.

Du 16 mai au 20 juin, cette exposition se transportera à la médiathèque « La Fée verte ».



Le Festival Claude TERRASSE 2023 se tiendra le vendredi 12 mai à 20 h et le samedi 13 mai à 15h et 20h30, salle La Grange.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de sa mort, notre association vous propose une création de l'ensemble musical KAINOS, « Le secret de la botte », inspirée de l'opérette la botte secrète, une histoire dans l'histoire mêlant à cette opérette créée sur un livret de Franc Nohain, des mélodies et chansons de Claude Terrasse.

Renseignements sur notre site : www.dans-les-pas-de-terrasse.fr

Festi'Lemps

Samedi 25 février avait lieu la première édition du carnaval de Festi'Lemps. Les enfants et les adultes ont déambulé du jardin de ville jusqu'à l'EHPAD où ils ont offert des fleurs aux résidents. Et le soir les enfants et les adultes ont profité de la soirée dansante et du concours de déguisement. Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} mai pour le marché aux fleurs et bien être au parc de la mairie.



L'association de la dynamique commerciale organise :

**Le dimanche 25 juin 2023
(à partir de 11h30 sous les halles)**

DIOTS / FRITES

On vous attend nombreux !!



des spectacles, des interventions, des sorties scolaires pour les enfants des écoles publiques (l'école maternelle « La Farandole » et l'école élémentaire « Les Tisserands »).

Nos recettes proviennent essentiellement des manifestations et des ventes que nous organisons tout au long de l'année.

Depuis le début de l'année scolaire, le Sou des Écoles a ainsi organisé une vente de chocolats pour Noël, une matinée « Boudin », une vente de fromages et de bières (en partenariat avec des commerces locaux : Une histoire de fromages au Grand-Lemps et les Bières du Temps à Champier), le carnaval de l'école et le vide-greniers du Sou.

Osons le dire, osons l'écrire, le Sou des Écoles publiques est une association à but lucratif.

L'objectif de notre association est en effet de collecter des fonds qui permettent chaque année de financer

Vous souhaitez nous soutenir ? Nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations : le dimanche 14 mai pour la randonnée et le samedi 24 juin pour la fête des écoles.

Pour que nos enfants puissent continuer à bénéficier d'un accès à la culture au travers des interventions et sorties qui leur sont proposées à l'école, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez nous contacter par e-mail : soudesecoles38690@gmail.com

Élans solidaires



UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR ÉLANS SOLIDAIRES

Le 21 février, l'association Élans Solidaires a ouvert un nouvel espace à Le Grand

Lemps, au 20, place du château (face à la place du marché) : l'Espace Élans Solidaires.

Un lieu qui accueille sa traditionnelle P'tite Boutique, jusqu'alors située au 11, rue de l'église, mais également une salle pour nos divers Ateliers - Couture, Tricot, Initiation au Numérique, Parole et Écoute, apprentissage du Français, Coup'tif, etc. -

Cet espace d'Élans Solidaires dispose aussi d'un bureau pour accueillir et écouter en toute discrétion les demandes d'entretien, ou d'aides d'urgence.

Ouverte à tous, La P'tite boutique vous propose des vêtements, textiles et accessoires de seconde main, à

petites participations (1 à 5€), dont les bénéficiaires permettent de financer en grande partie nos actions solidaires et nos soutiens financiers. N'hésitez pas à passer la porte du mardi au samedi de 9h à 12h. Les dons de vêtements et textiles en bon état, peuvent être déposés du lundi au samedi matin.

Nos bénévoles vous invitent à découvrir cet espace d'accueil où le soutien, la convivialité, la confidentialité, le respect de toutes et tous seront toujours les qualités premières portées par l'association et ses bénévoles. Vous pourrez découvrir nos actions, vous y inscrire et pourquoi pas entrer dans l'équipe de nos 45 bénévoles.

Renseignements soit à la P'tite boutique, soit en téléphonant au 0624296982, soit par mail : contact@elans-solidaires.fr. Vous pouvez mieux nous connaître à partir de notre site elans-solidaires.fr

École privée Les Tilleuls

LES TILLEULS : UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE



L'école privée Les Tilleuls accueille vos enfants dès 2 ans, de la toute petite section au CM2.

Dans un cadre agréable et une ambiance propice au travail, les enfants profitent de classes spacieuses et lumineuses, toutes équipées d'écrans interactifs.

Un grand parc ombragé et une cour indépendante pour les maternelles permettent la pratique d'activités en extérieur et une sensibilisation à la nature.

L'établissement propose des méthodes éprouvées dès la maternelle : cours d'anglais ; ateliers type Montessori et Phonozoo ; les Alphas,

P'tit Dapi et PIDAPI. De plus, une enseignante spécialisée intervient une fois par semaine afin d'apporter une aide spécifique aux élèves qui en ont besoin.

Chaque année, l'équipe enseignante, en lien avec les associations de parents d'élèves, sont à l'écoute des besoins des enfants, pour équiper l'école au mieux.

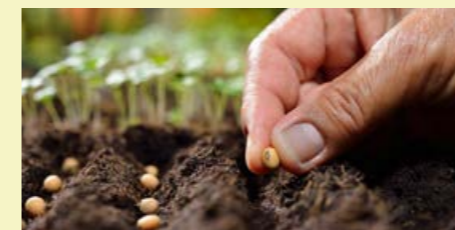
Les inscriptions sont ouvertes ! Pour en savoir + : www.ecole-les-tilleuls.fr direction@ecole-les-tilleuls.fr Facebook : @lestilleuls.38690



INITIATIVES POUR DEMAIN

L'association citoyenne locale « INITIATIVES POUR DEMAIN » remercie toutes les personnes présentes lors de son Assemblée Générale du 10/03, précédée d'un troc de graines, et d'une Gratiféria. Le principe : amenez ce qui ne vous sert plus, et prenez, ce dont vous avez besoin, c'est la fête du Gratuit. Cette AG a été suivie d'un repas partagé fort sympathique, moment permettant d'échanger en toute bienveillance, amitiés, et bonne humeur. Pour les prochains Rendez-vous :

• **22/04 Sous les halles, avec le premier « Christophe Feltrin, des PANNIERS DES 4 SAISONS » du Marché bio** : nous ferons notre traditionnel et tant attendu TROC graines, semis, plantes, boutures et autres trocs autour du monde du jardin.



• **3 et 4 juin, formation construction Four à pain/pizza, en terre crue**, avec l'intervention de Fred M. professionnel expérimenté du pisé, Architecte (sur inscription avec participation).

• **9/05 à l'occasion des 6 ans de l'association, CA ouvert à tous**, pour discuter de vos projets en lien avec nos valeurs, que vous souhaiteriez concrétiser + repas partagé tiré du sac + rencontre de Christelle B, heureuse fondatrice de « L'impermanent » restaurant ambulant, et plats à emporter, lempsiquois, local, dont nous aurons le plaisir de goûter ses apéritifs (sur inscription)

• **Avril à Septembre, découverte de notre rucher**, le monde des abeilles.

• **17/05 balade à la découverte des plantes sauvages de ma rue**, en partenariat avec GENTIANA botaniste.

• **Juin/juillet : « Visites au Jardin vendredi soir »** : Proposez-vous, pour échanger et faire découvrir votre jardin, potager, parcelle de fleurs, suivi d'un repas partagé tiré du sac.

• **4/07 Nettoyage urbain**, un geste pour notre environnement de vie, avec goûter, et sirop offerts après l'effort, satisfaction assurée.

Autres dates non fixées : « repair café », réparation de petits matériels, avec une équipe de bricoleurs qui s'étouffe, Avis aux amateurs !! C'est imminent.

Réflexion sur la nouvelle grande cause régionale : la déficience visuelle. On parle beaucoup de vivre ensemble, le souffrir ensemble est tout aussi vital. Localement : où est l'information audio ? Comment aider ? Qui est concerné ? Lisez ceci aux personnes concernées, s'il vous plaît ; contactez-nous si elles le souhaitent, nous vous téléphonerons.

Nous recherchons un lieu, mis gracieusement à disposition.

La générosité, le don crée l'abondance, et l'abondance crée le don ; dans les deux cas, du bonheur en émane.

À très bientôt, prenons soin, les uns des autres, portez-vous bien ; chacun, chacune, sommes des personnes uniques.

Initiatives Pour Demain
initiatives38690@gmail.com
6 rue Lamartine
38690 LE GRAND LEMPS
06.79.62.91.30
<https://initiativespourdemain.fr>
Facebook : initiatives pour demain



Terres Froides Basket

Le club de Terres Froides Basket remercie les nombreux participants pour le retour de

son loto annuel.

Nous vous rappelons l'existence du pédibus créé la saison dernière dans le but de permettre aux enfants à partir de CE2 de venir aux entraînements avec les encadrants dès la sortie de l'école primaire, le lundi à Colombe, le mardi au Grand Lemps et le jeudi à Apprieu.

De plus, nous vous proposons de venir partager un moment sportif mais surtout ludique avec votre enfant (né en 2018 et 2019) le samedi matin de 10h30 à 11h30 à l'envol à Apprieu, inscription possible tout au long de l'année.



Nous vous attendons nombreux cette saison pour soutenir le club et nos équipes.

Pour suivre notre passion au

quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com

Le point à la mi saison pour le Hand Bièvre Terres Froides



La seconde partie de saison est déjà largement lancée pour les dirigeants et les licenciés du HBTF. En effet après le (très) gros succès du traditionnel loto qui a rassemblé environ 850 personnes autour des 6 parties proposées (dont une enfant et une gourmande), place à la seconde édition d'une soirée appréciée l'an passé : la Saint Patrick prévue le 17 mars 2023. A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne faisons pas de plans sur la comète, mais sommes per-

suadés que beaucoup de convaincus répondront « présent » ! On vous en dit plus très bientôt !

Côté sportif, l'ensemble des collectifs donne pleine satisfaction à chaque responsable. En apprentissage, en progrès, en cohésion ou en résultats, toutes les équipes prennent plaisir à trouver le chemin des gymnases aux entraînements ou aux matchs, et surtout à domicile grâce à la grande nouveauté de cette année : la buvette food truck ! Parallèlement, l'entente Pays de Bièvre Handball, construite avec les voisins de Bièvre Handball, continue sa consolidation et donne raison aux porteurs de projet par le rapprochement de ces différents collectifs : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Le club en est aujourd'hui convaincu au vu des classements dans le championnat et de l'esprit de camaraderie créé entre les joueurs et les joueuses.

La vie du club poursuit également sa structuration car les dirigeants souhaitent donner de l'élan à cette barre sans précédent des 220 licences ! Il a donc été nécessaire d'entamer une réflexion sur le sujet « Le futur du HBTF » avec comme thématiques puissantes et prioritaires : la formation des joueurs et l'école d'arbitrage. Ainsi dans l'esprit et les souhaits du bureau directeur, proposer aux joueurs, des plus jeunes aux plus anciens, un projet sportif dans sa globalité qui permettra à chacun de se trouver et s'épanouir dans la pratique du handball au sein du club sans perdre l'esprit du club : le PLAISIR !

N'oubliez pas de suivre toute l'actualité du HBTF sur les réseaux sociaux :
Facebook :
Hand Bièvre Terres Froides
Instagram :
@handbievreterresfroides



Le Lempsiœur : concert de printemps



Le Lempsiœur présentera son concert de printemps le samedi 15 avril à La Grange à 20h00.

Pour l'occasion le groupe vocal a invité Patricio Zeoli, guitariste international et la chorale Toile à Voile de



St Jean de Bournay.
Venez fredonner des chants actuels ou plus anciens: Nino Ferrer, Becaud, Arcadian, Soprano, Zaz...

Entrée 10 euros.
Gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements sur
lempsiœur@hotmail.fr
ou au 06 87 17 39 33.



L'association « Les Amis de la Fée Verte » vous rappelle la sortie à la fondation Gianadda (Martigny – Suisse), le dimanche 30 avril 2023.

Au programme : Turner – The Sun is God (en collaboration avec la Tate), le parc avec ses sculptures, le musée de l'automobile

Départ du Grand-Lemps : 7h /
Conférence et visite : 11h30 / Picnic possible dans le parc /
Retour au Grand-Lemps (21h maxi)

Le prix du voyage sera en fonction du nombre de personnes avec un maximum à 60€.



Il reste quelques places.

Renseignements, réservations par mail : lesamisdelafeeverte@gmail.com ou tél. : 0671719193



Le printemps est bientôt là, l'envie de jardiner va croissante !

Ainsi débute la septième année d'existence des Jardins Lempsiquois.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux jardiniers ; quelques parcelles sont encore disponibles. Faites-vous connaître ! Vous pourrez aussi vous exercer par le biais des espaces collectifs.

Notre assemblée générale, à laquelle nous avons eu la présence de M^{me} Annie Bert de la Municipalité / CCAS, s'est tenue le 10 février.



Le Bureau et le CA ont été reconduits.

Les aménagements de l'espace jardins devraient se poursuivre grâce au soutien financier du CCAS et du Département.

Les Jardins Lempsiquois
lesjardinslempsiquois@gmail.com
<https://les-jardins-lempsiquois5.webnode.fr/>
Contact : Georges Buttin
georgesbuttin7@gmail.com /



Une Association Lempsiquoise qui a pour but de valoriser la diversité culturelle

Peyotl est une association de la loi 1901 créée le 9 novembre 2015 au Grand Lempis dans le but de mettre en avant la diversité et la richesse culturelle du territoire Bièvre-Est en montant des projets mutualisés avec les actions existantes et les acteurs locaux : expositions, concerts, festivals, événements de tous types, prestations de services diverses... et de mettre à profit son réseau pour des actions de solidarité et humanitaires lors d'événements exceptionnels.

- L'association a déjà œuvré en portant un projet humanitaire lors d'une collecte au Foyer Municipal pour venir en aide aux sinistrés du Cyclone IRMA aux Antilles avec le Secours Populaire en partenariat ;
 - Initié la réalisation d'une fresque dans le passage souterrain de la gare du Grand Lempis avec les jeunes du village, les artistes de l'Association CONTRATAK et l'encadrement du personnel du centre socio-culturel Lucie Aubrac ;
 - Organisateur du Festival Peyotl qui a lieu chaque année fin Août au Grand Lempis ;
 - Organisateur du Festival les Outre-Mers à Rives, Festival d'envergure qui verra sa 2ème édition éclore en juin et juillet 2023
- Le 29 Avril, nous allons animer le cœur du village du Grand-Lempis, place du château, avec une journée sur le thème 80's day.

Les objectifs de cette journée seront :

- Dynamiser le Centre village ;
- Valoriser et faire découvrir l'évolution importante de ces 20 années ; évolution du monde de l'automobile,



mais aussi du mode de vie à travers les tenues vestimentaires ou encore la musique ;

- Sensibiliser le public aux risques de la route grâce à des intervenants professionnels ;
- Permettre aux collectionneurs et passionnés d'automobile ou autres, de partager leur savoir avec le public, de créer des échanges ;
- Valoriser les associations et professionnels de la commune ou des communes alentours ;

Au programme :

- Divers animations à partir de 15h : Présence de l'ADSR (prévention routière de la gendarmerie Nationale), présence des Pompiers de Colombe pour des démonstrations d'interventions de secours. Des stands de prévention (compagnies d'assu-

rance et auto-école). Organisation d'une tombola.

- Un rassemblement/exposition de véhicules des années 80 aux années 2000 afin de pouvoir échanger autour de l'évolution de ces 20 années. Présence de l'association des « brêles Montoises » et de collectionneurs. Exposition de 16H à 20h.
- Un pucier de pièces mécanique ;
- Une buvette et des foodtrucks pour se restaurer ;
- Une soirée « Boom » plein air, avec DJ, thème années 80 sur le parvis du Foyer municipal.

Cette journée sera riche en animations, sensibilisation et découvertes pour les plus jeunes, nostalgie pour les autres.

A travers cette exposition, nous souhaitons mettre en avant l'évolution rapide de ces 20 années en terme d'automobile, mettre en avant les collectionneurs et leurs permettre de partager leur passion avec les lempsiquois et visiteurs.

Cette journée sera clôturée par une soirée « Boom années 80 » avec dress code, où un DJ fera danser le village en plein air, sur le parvis du Foyer Municipal.



Vive le foot !



A l'heure d'écrire ces lignes, les indicateurs sportifs sont au vert !

Nos U15 et U17 occupent respectivement la tête et la 2^e place de leurs championnats respectifs ; l'équipe fanion (4^e) reste en course pour la montée en 2^e division. Le foot animation (U6 à U13) est à nouveau en plein essor, après la crise sanitaire.

L'actu du LCA, c'est aussi :

- Le stage de Pâques U6-U13 du 17 au 21 avril 2023, Apprieu



- Le tournoi U13 Cédric Tombarello, le lundi 8 mai à Apprieu
- L'événement incontournable de la vie du club : son **Assemblée Générale** le 16 juin au Grand-Lempis
- Les sorties « cohésion » de fin de saison
- Le pucier (dim. 2 juillet à la Grange) Avant - déjà - de préparer la sai-

son prochaine pour laquelle le club recherche des bénévoles (membres actifs, coachs) afin de renforcer la solide équipe en place.

Nous avons besoin de votre aide ! Rejoignez-nous et apportez votre savoir-faire !
www.lca-foot38.fr

Tennis club Le Grand Lempis



Pour les adhésions « été 10€ » prendre un rendez vous au préalable.

- **Fête du tennis le samedi 17 juin**, école de tennis le matin et journée portes ouvertes l'après midi avec initiations, essais, tests, mini tennis, doubles enfants/patents... et adhésions été

Renseignements sur la fête du tennis, la promo été ou une adhésion dès maintenant :

Tel : 07 89 64 80 94

Mail : tennis.legrandlemps@gmail.com

Site : <https://tennislegrandlemps.wixsite.com/club>

*Offre été 10€ pour 3 mois sur mai-juin-juillet ou juin-juillet-août ou dès maintenant 5 mois de avril à fin août : 35€

Offre été 10€ pour les joueuses/joueurs de la région, non adhérent au club depuis 3 ans (sinon 35€)

Une clé sera remise par personne contre caution.

Profitez des beaux jours, des terrains rénovés et de notre nouvel éclairage full LED pour essayer ou se remettre au tennis cet été* à un prix pratiquement gratuit incluant accès, éclairage et assurance : 10€ par personne !*

Sans impact sur le pouvoir d'achat, autant en profiter ... L'adhésion « été 10€ » peut être souscrite en nous contactant par mail ou via notre site <https://tennislegrandlemps.wixsite.com/club> ou en venant nous rencontrer lors de nos 2 événements du printemps :

- **Tournoi Open Bièvre Grand Lempis du 22 mai au 11 juin, inscription sur Ten Up.** Matches tous les soirs et week ends d'une compétition réunissant une centaine de joueuses/joueurs d'une vingtaine de clubs de la région. Vous pourrez venir les encourager autour d'un verre à la buvette.

Musique des Terres-Froides et chorale du collège



Le 10 juin prochain, La Musique des Terres-Froides et la chorale du collège Liers et Lempis vous présenteront un concert exceptionnel sur un thème qui leur tient vraiment à cœur : LES FEMMES... Notamment celles qui ont marqué leur époque, humainement, socialement ou musicalement.

Cette année, la chorale dont la renommée n'est plus à faire, compte 140 chanteurs ! Ils seront accompagnés par les 40 musiciens de l'orchestre pour un programme commun qui débordera d'énergie et d'émotion.

Deux représentations sont prévues le samedi 10 juin à La Grange (Le Grand-Lemps) à 18h30 et 20h30.

Restez informés en suivant la page Facebook de la Musique des Terres-Froides, ou www.mdtf.weebly.com.



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

L'association du Secours Catholique est ouverte à tous et pour tous.

Notre mission, est de lutter contre la pauvreté avec ceux qui la vivent, valoriser la parole et les talents de chacun, développer des actions basées sur l'entraide et la fraternité

C'est ce que nous voulons vivre au sein de notre équipe entre bénévoles et avec les personnes accueillies ; La boutique « Coup d'pouce » nous permet de présenter des vêtements à très bas prix et de proposer un temps de pose amical autour de gâteaux et boissons.

« Merci à toutes les personnes qui grâce à leurs dons (vêtements homme, femme, enfant, linge de maison, sac ...) nous permettent de faire vivre la boutique et ces temps d'accueil si importants dans le contexte actuel ».

Si à votre tour vous avez trié vos armoires, n'hésitez pas à venir déposer votre linge aux jours d'ouverture de la boutique : **les mardis, vendre-**

dis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9H à 12H.

Une fois par mois, afin de rompre l'isolement de certaines personnes et d'échanger tout simplement autour d'un thème, nous organisons un « après-midi détente ». Echanges, expériences, souvenirs sont au programme. Ce temps de dialogue fraternel est suivi d'un goûter gourmand que chacun apprécie.

Notre prochaine braderie aura lieu du 20 juin au 1^{er} Juillet les jours d'ouverture de la boutique. Tous les



articles été seront proposés entre 0,50 euros et 2 euros.

À l'occasion de cette braderie nous vous proposons de venir rencontrer l'équipe et même sans achat, vous pourrez, dans l'espace détente et partage, prendre une petite collation tout en échangeant avec les bénévoles et les personnes accueillies dans une ambiance fraternelle et chaleureuse

Boutique « Coup d'Pouce »
33 rue de la République
Le Grand Lempis
Secourscatholique.legrandlemps@gmail.com
06 77 83 61 45



État civil

NAISSANCES

- › Mya NOVEL-CATIN : 19 décembre 2022
- › Cloé PALERMO : 31 décembre 2022
- › Léo MOYROUD : 21 janvier 2023
- › Amélia JACQUIN : 4 février 2023
- › Eren BORDERES : 20 février 2023

PACS

- › Emeline LEROY et Gaëtan BRETON : 10 février 2023
- › Leslie DINTROUX et Christopher THOMAS : 3 mars 2023
- › Bérangère GRANGE et Sylvain RAULIN : 9 mars 2023

MARIAGE

- › Violette KOPT et César MARCONE : 4 mars 2023

DÉCÈS

- › André VIALLY : 4 janvier 2023
- › Jacques MITHIEUX : 6 janvier 2023
- › Marie MORESTIN-CADET épouse MICOUD : 6 janvier 2023
- › Roger BOUVAT-MARTIN : 16 janvier 2023
- › Suzanne FRANCOIS : 19 janvier 2023
- › Suzanne BOZON-VIALLE : 22 janvier 2023
- › Jeanne SIBUT veuve THIBAUD : 24 janvier 2023
- › Geneviève SARRA épouse BERTHOLLET : 26 janvier 2023
- › Marie-Thérèse TROUILLET épouse LAMBERT : 12 février 2023
- › Marie COUTET : 27 février 2023
- › Catherine CLEMENT épouse GERVOIS : 27 février 2023
- › Carlos GONCALVES : 28 février 2023
- › Ercole PISCICELLI : 11 mars 2023
- › José DA COSTA RIBEIRO : 17 mars 2023
- › Andrée VINCENT CABOUD veuve FÉNOLI : 17 mars 2023
- › Simone CHAVANT veuve GANEL : 19 mars 2023



Leslie DINTROUX et Christopher THOMAS



Violette KOPT et César MARCONE



Bérangère GRANGE et Sylvain RAULIN

■ Calendrier des festivités

- › **Samedi 15 avril** : LEMPSICHŒUR : LA GRANGE à 20h30 – Concert de printemps avec la chorale Toile à Voile de St Jean de Bournay
- › **Vendredi 21 avril** : DON DU SANG – LA GRANGE – à partir de 15h00
- › **Samedi 22 avril** : INITIATIVES POUR DEMAIN – SOUS LES HALLES : Troc autour du thème : monde du jardin
- › **Vendredi 28 avril** : IMAGINONS ENSEMBLE LE BIEN VIEILLIR AU GRAND LEMPS – ATELIERS PARTICIPATIFS – FOYER MUNICIPAL : 10h00-11h30 ou 15h00-16h30
- › **Vendredi 28 avril** : PEYOTL : BOUM DES ANNÉES 80 – FOYER MUNICIPAL
- › **Samedi 29 avril** : PEYOTL JOURNÉE 80'S DAY sur la place du château
- › **Dimanche 30 avril** : LES AMIS DE LA FÉE VERTE – EXPOSITION TURNER – FONDATION GIANNADA à MARTIGNY en SUISSE.
- › **Lundi 1^{er} mai** : FESTI'LEMPES : FÊTE DES FLEURS – PARC MUNICIPAL
- › **Du mardi 9 mai au vendredi 13 mai** : SEMAINE PORTES OUVERTES CENTRE SOCIAL LUCIE AUBRAC
- › **Du mardi 9 mai au mardi 15 mai** : EXPOSITION – LA VIE ET L'ŒUVRE DE CLAUDE TERRASSE – SALLE DU CONSEIL MAIRIE – Aux heures d'ouverture
- › **Vendredi 12 mai** : FESTIVAL CLAUDE TERRASSE – LA GRANGE : « LE SECRET DE LA BOTTE » 20h30
- › **Samedi 13 mai** : FESTIVAL CLAUDE TERRASSE – LA GRANGE : « LE SECRET DE LA BOTTE » 15h00 et 20h30.
- › **Samedi 13 mai** : VERNISSAGE de l' EXPOSITION LA VIE ET L'ŒUVRE DE CLAUDE TERRASSE – MAIRIE – 10H30
- › **Samedi 13 mai** : FCLV – COCHON A LA BROCHE – FOYER MUNICIPAL
- › **Samedi 13 mai** : ÉCOLE LES TILLEULS : CONCOURS DE PÉTANQUE – ESPACE PIERRE BONNARD
- › **Du mardi 16 mai au mardi 20 juin** : EXPOSITION VIE ET ŒUVRE DE CLAUDE TERRASSE – MÉDIATHEQUE LA FÉE VERTE.
- › **Mercredi 17 mai** : INITIATIVES POUR DEMAIN – BALADE À LA DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES –
- › **Vendredi 2 juin** : ACTION CULTURELLE MUNICIPALE : FÊTE DE LA POÉSIE
- › **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : INITIATIVES POUR DEMAIN – FORMATION CONSTRUCTION D'UN FOUR À PAIN EN TERRE CRUE
- › **Samedi 10 juin** : MUSIQUE DES TERRES FROIDES AVEC LA CHORALE DU COLLÈGE LIERS ET LEMPS : CONCERT – LA GRANGE : 18h30 et 20h30.
- › **Dimanche 11 juin** : CLUB AMBIANCE AMITIÉ : FÊTE DU CLUB – FOYER MUNICIPAL 8h00-13h00
- › **Samedi 17 juin** : ÉCOLE LES TILLEULS – FÊTE DES ÉCOLES – LA GRANGE
- › **Mercredi 21 juin** : FÊTE DE LA MUSIQUE SUR LA COMMUNE
- › **Vendredi 23 juin** : SOIRÉE CULTURELLE – CENTRE SOCIO CULTUREL LUCIE AUBRAC – PARC DE LA MAIRIE
- › **Samedi 24 juin** : SOUS DES ÉCOLES – FÊTE DES ÉCOLES – LA GRANGE
- › **Samedi 24 juin** : CONGRÈS DES SAPEURS POMPIERS DE L'ISÈRE – STADE – FOYER MUNICIPAL
- › **Dimanche 25 juin** : DYNAMIQUE COMMERCIALE – ANIMATION DIOTS/FRITES SOUS LES HALLES à partir de 11h30.
- › **Vendredi 30 juin** : INAUGURATION PARKING – RUE DES ÉCOLES- 18h00
- › **Vendredi 30 juin** : CLUB AMBIANCE AMITIÉ : APRÈS-MIDI CHANTANT avec les enfants de l'école publique – FOYER MUNICIPAL – 14h00
- › **Samedi 1^{er} juillet** : LEMPSI'LOISIRS : DÉCOUVERTE ACTIVITÉS : Parc de la mairie et parking de la mairie – 14h00 – 17h00
- › **Mardi 4 juillet** : INITIATIVES POUR DEMAIN – NETTOYAGE URBAIN
- › **Juin – juillet** : INITIATIVES POUR DEMAIN – VISITE DU JARDIN LES VENDREDIS SOIRS
- › **Samedi 8 juillet** : FESTI'LEMPES – FÊTE DE L'ÉTÉ – LA GRANGE

Retrouvez tous les évènements à venir sur le site : www.legrandlemps.fr